

Accident avec Arrêt - Dunkerque - Parc à Brames TCC

Date & Heure	27/06/2022 vers 13h30						
Site / Secteur	Dunkerque – Dpt TCC – CSSCT4 – Parc à brames						
Qui	CMI John Cockerill						
Agent formé TC	NA						
Comment	Lors de la fin d'une intervention de remplacement de câbles de pont au parc à brames, un opérateur a été écrasé par un chariot élévateur qui roulait en marche arrière. Les secours sont rapidement arrivés sur place pour prendre en charge l'opérateur puis l'ont transporté au Centre Hospitalier de Dunkerque. Il a ensuite été transféré au Centre Hospitalier de Lille, où il reçoit actuellement des soins.						
Blessure	Tronc & Abdomen						
Potentiel de gravité	MAJEUR						
Risque	Ecrasé par un véhicule						
Temps estimé d'arrêt (ou DPA)	Non connu						
Immédiates	 La zone a été sécurisée et les travaux ont été arrêtés ; Une cellule de soutien psychologique a été mise en place 						
Planifiées	Analyse a planifier						







Le filet de sécurité

Objectif

Faire des progrès en rupture sur :

une thématique un périmètre

sur une période courte sur une population

→ les risques potentiellement mortels Chariot - Piéton

→ les départements / sites d'AMF

→ 11 juillet au 16 septembre

→ personnel AMF et Personnel Entreprises Extérieures

Comment?

- Une communication efficace des attendus et des standards à tous
- Un plan d'audits terrain
- Un pilotage hebdo



Les sujets et livrables au 16/09 dans le cadre du filet

- Interdiction d'utiliser un engin pour mettre sous tension les cables lors de l'opération de mise en place de la boite à coin (opérations de changement de cable)

- Situations où le chariot élévateur est utilisé pour des opérations hors manutention
 - → livrables : la liste des situations est faite les mesures conservatoires pour les opérations critiques sont en place
- Standards sécurité risque Engins / Piétons pour prévenir les risques potentiellement mortels
 - → livrables : Les standards ont été communiqués aux opérateurs de terrain AM et Ent Ext.

 Le respect de l'application des standards est évalué à travers les remontées Symalean



Les principes de base

- Pas de réunion supplémentaire pour le pilotage du filet : pilotage en réunion QSE Hebdo et point de 5 minutes dans chaque GPERF hebdo
- On ne se découvre pas sur les autres thématiques : on fait des rencontres sur l'ensemble des thématiques, quand on voit une situation chariot piéton, on fait une rencontre sur le sujet
- Le déploiement du filet est à la charge de chaque site et département, mais une consolidation hebdo est faite au niveau AMF
- La consolidation et le partage au niveau AMF se font via les QSE en réunion Hebdo. Les KPI clés sont remontés chaque semaine par les QSE dans un espace partagé TEAMS



- Situations où le chariot élévateur est utilisé pour des opérations hors manutention

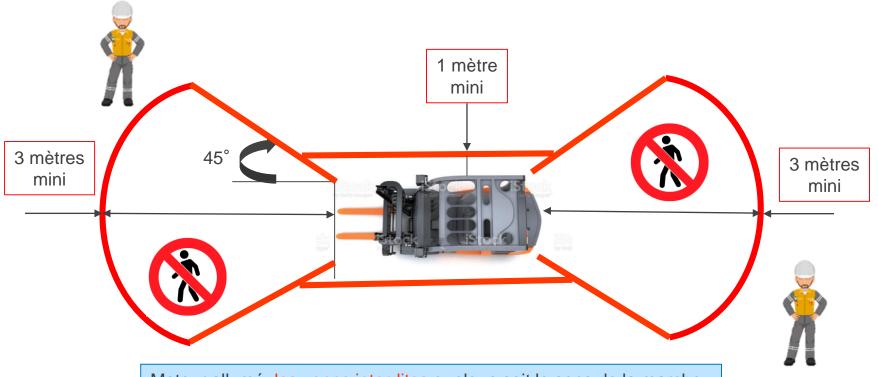
→ livrables : la liste des situations est faite les mesures conservatoires pour les opérations critiques sont en place

- Une organisation est à mettre en place au niveau de chaque département pour faire l'inventaire et évaluer la criticité des situations, puis pour définir et mettre en place les mesures conservatoires pour les situations les plus critiques
- Les situations sont recensées dans un fichier excel unique AMF sous teams



- Les 5 standards de prévention des risques potentiellement mortels Chariot - Piéton

Dans la zone d'évolution d'un engin moteur allumé



Moteur allumé, les zones interdites quelque soit le sens de la marche et même si le chariot est à l'arrêt :

- Dans les cônes avant arrière à moins de 3 mètres
- Sur le coté à moins de 1 mètre



Règles pour les marches arrières





Avant de reculer le chauffeur doit vérifier visuellement à gauche et à droite en tournant la tête. Puis regarder en arrière pendant sa manœuvre en marche arrière



Port de la ceinture dans le chariot

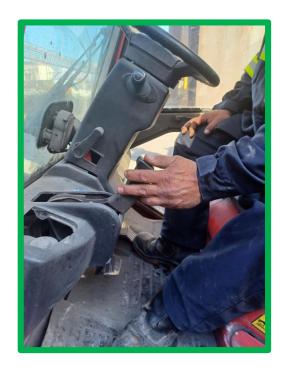




La ceinture doit être bouclée avant le démarrage du moteur et détachée après l'arrêt du moteur



Frein à parking : systématiquement mis à l'arrêt





Avant de descendre de son chariot, le moteur doit être coupé et le chariot immobilisé par le frein de parking.



Circulation sans visibilité



Interdiction de rouler sans visibilité dans une zone non sécurisée (absence de piétons garantie) Si Exceptionnellement on ne peut pas faire autrement : une sécurisation de la zone doit être mise en œuvre et définie dans le mode opératoire avec un point d'arrêt

Standards sécurité risque Engins / Piétons pour prévenir les risques potentiellement mortels

→ livrables : Les standards ont été communiqués aux opérateurs de terrain AM et Ent Ext.

Le respect de l'application des standards est évalué à travers les remontées Symalean

- Le PPt qui décrit les standards est décliné à tous les agents AM et les agents d'entreprises extérieures Cette déclinaison se fait par cascading managérial et est tracée individuellement (+émargements) dans un suivi à mettre en place par les QSE des départements
- Les 5 standards qui ont été validés sont encodés en points forts et écarts majeurs dans Symalean
- Quand un auditeur est sur le terrain et qu'il assiste à une situation « chariot piéton » il fait une rencontre sécurité et un compte rendu de rencontre
- le manager N+1 traite les remontées concernant ces 5 standards (Pts forts et écarts)
- Un point est fait chaque semaine dans chaque GPERF hebdo (secteurs, département, primay, finishing;
 DTL et AMF) sur les remontées et le traitement des remontées



Gouvernance

- Le pilotage du filet est de la responsabilité des départements et des sites

La gouvernance est :

AMF : Dans chaque GPERF Hebdo à tous les niveaux, 5 minutes sont consacrées au Filet de sécurité avec les KPI (voir tableau de bord)

Ent. Ext. : une gouvernance hebdo est à mettre en place dans chaque entreprise

Pour les entreprises extérieures :

- Communication via le portail AMF à toutes les entreprises
- Communication via le Parsec et le CEI
- Reporting vers
- Demande de faire un reporting sur l'avancement avant le 15 septembre.
- Ajout des standards dans le support « prêts pour les arrêts »



Tableau de bord hebdo

	Juillet				Août				Septembre	
	6 au 12	13 au 19	20 au 26	27 au 2	3 au 9	10 au 16	17 au 23	24 au 30	1 au 6	6 au 13
	S 27	S 28	S 29	S 30	S 31	S 32	S 33	S 34	S 35	S 36
Déclinaisons KIT										
Nombre personnes à former										
Nombre personnes formées										
% de personnes formées et ayant émargées										
Respect des 5 standards (cumul)										
Nombre de points forts										
Nombre de valorisations										
Nombre d'écarts										
Nombre d'entretiens d'engagement										
Utilisation du chariot hors levage										
Nombre de situations à traiter										
Nombre de situations criticité 3										



Réunions de lancement et de clôture

- Réunion de lancement : 30 minutes avec invitation encadrement AMF et Entreprises vendredi 8.
- Réunion de clôture en MC : 30 minutes après le 16/09
- Partage de la synthèse avec le personnel AMF et Ent Ext.

Si questions....

vous adresser aux QSE des départements ou directement à JF Martin

